

Introduction



Sommaire

Avant propos de l'AITEC.....	3
Introduction générale.....	5
1. La politique commerciale européenne et le développement.....	6
2. La résistance est fertile ! Perspectives alternatives portées au Sud.....	8
3. Conclusion.....	13
Références.....	14

MENTIONS LEGALES

Ce document peut-être reproduit sans permission pour un usage à but éducatif et non-commercial, à condition de mentionner la source.

Auteur de l'Avant propos: AITEC, août 2012

Auteurs de l'Introduction générale: Aitec, Comhlámh, et Weed

Traduction: Florent SCHAEFFER

Adaptation et relecture: Fanny SIMON, Gildas JOSSEC et Lala-Hakuma DADCI

Édition/Publication: AITEC, septembre 2012

Plus d'information sur: <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique230>

Illustration en page de couverture: Simon HIGELIN

Maquette: Simon HIGELIN

Impression: Atelier RIV et Expressions II

Avant propos de l'Aitec

La crise mondiale officiellement admise depuis 2008 frappe l'Union européenne de plein fouet. Cette crise, c'est bien sûr celle du modèle capitaliste néolibéral porté par l'Union européenne depuis le milieu des années 70. C'est la crise d'un système porteur de contradictions et qui ne peut se résoudre à la finitude du monde. Cette crise frappe aujourd'hui brutalement les peuples européens, qui font l'amère expérience de l'impasse de cette logique ; l'Union européenne est ainsi devenue terre d'ajustement structurel, l'austérité interne faisant figure de pendant nécessaire à la compétitivité externe.

Mais loin de tirer les leçons de ces dernières années qui ont montré la responsabilité de ces politiques dans les crises (financière, économique, sociale, énergétique, écologique et démocratique), l'Union européenne - en perte de vitesse sur l'échiquier géopolitique mondial - persiste et pousse à l'extrême ce modèle à travers sa stratégie de compétitivité mondiale. Cette stratégie, Europe 2020, est encore plus offensive en matière de libéralisation, de sécurisation de l'accès aux matières premières, de renforcement des droits de propriété intellectuelle et de protection des investisseurs européens. Derrière son discours altruiste - ces accords bénéficieraient à l'économie locale et au développement de ses partenaires commerciaux - l'Europe applique les mêmes objectifs et méthodes lors de ces négociations commerciales : un maximum d'avantages pour ses entreprises, dont l'influence sur les négociations est extrêmement forte, le mépris des préoccupations de développement et de protection de l'environnement, une pratique de l'opacité et du secret au déni de tous les cadres démocratiques existants. De nombreuses ONG, syndicats, associations de droits de l'Homme... ont montré, à la lumière d'études de cas et d'analyses approfondies des processus de libéralisation commerciale passés (démantèlement de l'accord multifibres de l'OMC en 2005, Accords de partenariat économique UE-Cariforum, ...), que cette libéralisation profite sans aucun doute aux grandes firmes multinationales, leur ouvre de nouveaux marchés, leur garantit un approvisionnement constant en matières premières peu coûteuses et tend finalement à accroître leurs bénéfices. Mais elle ne bénéficie en aucun cas aux travailleurs, aux petits producteurs, aux populations les plus vulnérables (femmes des zones rurales, chômeurs et travailleurs peu qualifiés...) pas plus qu'aux écosystèmes locaux¹.

Les luttes de résistance à la libéralisation multilatérale du commerce et aux accords bilatéraux de libre-échange, qui se sont multipliées au fur et à mesure que les négociations s'enlisaient dans le cadre de l'OMC, sont nombreuses depuis 1999 et la première bataille de Seattle. Mais dans le même temps, ces mouvements sociaux et citoyens se sont engagés dans une réflexion sur les principes, les politiques, et les pratiques alternatifs qu'ils pourraient à la fois promouvoir et expérimenter pour prendre le contre-pied du libre-échange, de la marchandisation et de l'exploitation intensive des écosystèmes.

Ces propositions et expériences alternatives concernent tous les thèmes, tous les secteurs et toutes les échelles et procèdent autant de la construction théorique que de la pratique concrète. Aucune tentative n'est une recette universelle, et il s'agit autant de penser d'autres modèles de développement que de construire de la jurisprudence face aux acteurs privés, ou de tester des propositions concrètes d'élaboration de la décision publique ou de gestion des ressources locales. Ces mouvements, dans lesquels se reconnaît l'Aitec, sont convaincus qu'un commerce juste et respectueux des écosystèmes et des peuples est possible, et que les accords de commerce et d'investissement, s'ils ne priment pas sur les droits des peuples, respectent la souveraineté des États et des communautés et répondent aux besoins essentiels des populations locales, peuvent effectivement contribuer à un développement juste et soutenable.

C'est dans le souci de nourrir ces réflexions que l'Aitec, aux côtés de ses quatre partenaires européens², s'est engagée dans ce travail de recherche et d'analyse sur les expériences et principes alternatifs. Dans le cadre de ce programme de travail, l'Aitec a d'abord entrepris un travail d'analyse critique des politiques commerciales relatives aux matières premières, qui a donné lieu à un premier rapport « Le nouvel accaparement des ressources : Comment la politique commerciale de l'Union européenne sur les matières premières sape le développement » (janvier 2011)³.

1. Voir par exemple le rapport de l'association War on Want sur l'impact des ALE sur l'emploi dans les pays du Sud : <http://www.waronwant.org/attachments/Trading%20Away%20Our%20Jobs.pdf>

2. Weed et Oxfam-Germany (Allemagne), Traidcraft (Angleterre), et Comhlámh (Irlande)

3. <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1163>

A la suite de ce rapport, l'Aitec et ses partenaires ont choisi d'explorer les réponses et les alternatives défendues par les mouvements sociaux et citoyens face à cette stratégie d'appropriation agressive déployée par l'Union européenne et ses multinationales. Ce travail de recherche et d'analyse a conduit à la rédaction de ce deuxième rapport portant sur les propositions alternatives portées par les mouvements du Sud en privilégiant les questions relatives à l'accès aux ressources naturelles.

Ce rapport rassemble huit contributions rédigées par des représentants d'organisations et de mouvements d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, qui chacune dans leur domaine (agriculture, accès à l'eau, gestion durable des matières premières, coopération régionale) présente le résultat de leurs recherches et de leurs expériences, et dégage des propositions d'alternatives, forgées dans le cadre d'expérimentations locales et régionales. Ces contributions – dont les propos n'engagent que leur-s auteur-e-s – rassemblent une diversité de points de vue s'inscrivant dans une perspective temporelle de plus ou moins long terme et selon un contexte particulier. L'Aitec a fait le choix de publier la totalité de ces contributions – indépendamment de sa proximité politique ou non avec celles-ci – dans le but clairement affiché de montrer la complexité du débat sur les alternatives reflétant des stratégies différentes de plus ou moins long terme, mais dont l'enclassement est une condition pour obtenir des victoires et transformations durables. Mais pour ne pas rester dans un simple recensement d'expériences et propositions alternatives, l'Aitec s'est parallèlement prêtée à un exercice de synthèse des enseignements de ces différentes contributions à partir de sa propre analyse politique, en produisant une note d'analyse qui revient sur les principes au fondement de sa réflexion sur les alternatives à opposer à la logique de l'impérialisme économique de l'Union européenne⁴.

Cela dit, ce rapport et cette note de synthèse ne prétendent pas être exhaustifs ni conclusifs ; ils doivent être perçus au contraire comme une contribution au débat qui, nous l'espérons, sera enrichi par d'autres contributions, tant des mouvements sociaux et citoyens du Nord que du Sud...

4. Voir le document : Aitec, 2012, Face à la crise, des alternatives en marche. Quand les peuples décident de leur futur » disponible ici : http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Rapport_def_2_Noir_ok_DEF.pdf

INTRODUCTION GENERALE

Les relations entre commerce et développement, et la façon dont le premier peut contribuer au second divergent de manière significative et ont fait l'objet d'importants débats depuis des décennies. Les universitaires, les décideurs, les politiciens et les mouvements sociaux au niveau mondial défendent des positions variées sur l'approche que les pays dits « pauvres » devraient adopter pour parvenir à un développement soutenable et sortir leurs populations de la pauvreté.

L'Union européenne a, depuis de nombreuses années, vigoureusement poursuivi la voie de la libéralisation des échanges auprès de ses pays partenaires. Elle préconise une ouverture des marchés des pays dits « en développement » via, par exemple, la réduction des taxes (ou droits de douane) et autres barrières (comme les quotas) sur les produits importés, le renforcement des droits des investisseurs, la poursuite de la privatisation des industries et services clés et la réduction du soutien aux producteurs locaux. Les tenants de cette approche prétendent qu'elle sera bénéfique pour les pays en développement, que la concurrence et les marchés ouverts encourageront l'innovation, la spécialisation et l'accroissement des échanges et des investissements. Ce cercle vertueux conduirait à la croissance économique et finalement à l'éradication de la pauvreté.

Cependant, de nombreuses organisations de la société civile, mouvements sociaux et bien d'autres ne souscrivent pas à cette interprétation orthodoxe de l'économie. Cette stratégie de libéralisation généralisée des échanges privilégie l'intérêt des entreprises et des industries des pays du Nord plutôt que les intérêts des peuples. Ces politiques sapent la capacité des gouvernements des pays en développement à déterminer leurs propres politiques économiques et a conduit aux crises sociale, économique et environnementale auxquelles le monde est aujourd'hui confronté. Pour répondre à cette crise multiple, il est urgent que l'Europe change de cap et abandonne ses politiques traditionnelles.

Pendant des années, les politiques de libre-échange ont limité « l'espace politique » des gouvernements du Sud, c'est-à-dire leur capacité à choisir librement leurs politiques de développement visant à protéger les droits de leurs peuples et l'environnement. Maintenir ces marges de manœuvre est indispensable pour les pays en développement afin de stabiliser et développer leurs économies, promouvoir la souveraineté alimentaire et maximiser les bénéfices issus des investissements étrangers. Surtout, il est primordial de veiller à ce que les bénéfices du développement économique profitent d'abord aux populations les plus pauvres, et de garder à l'esprit que la croissance économique illimitée n'est pas possible sur une planète finie.

1. La politique commerciale européenne et le développement

En 2006, la Commission européenne (CE) a dévoilé sa nouvelle Communication, Une Europe compétitive dans une économie mondialisée, qui présentait ses orientations en matière de politique commerciale. Or, ce document défend une stratégie agressive axée sur la « compétitivité externe » de l'UE, mise en place grâce aux accords bilatéraux de libre-échange et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour les accords multilatéraux. L'objectif de cette stratégie consiste à conquérir de nouveaux marchés rentables pour les entreprises européennes, tout en encourageant fortement les « réformes internes » favorables aux entreprises. L'Union européenne, afin de dépasser les blocages de négociation à l'OMC, a ouvert toute une série de négociations bilatérales pour la signature d'accords de libre-échange beaucoup plus ambitieux avec certains pays en développement identifiés comme des marchés clés. L'Union européenne a cependant reconnu que la libéralisation du commerce pouvait présenter des risques pour le développement, faisant observer qu'« en opposant les unes aux autres des économies inégalement développées, la mondialisation peut, si elle n'est pas contrôlée, creuser le fossé entre pays riches et pays pauvres et marginaliser encore plus les économies les plus pauvres » (CE, 2002: 6). Mais au-delà de ces déclarations, elle a clairement poussé pour une libéralisation rapide et de grande envergure à travers toutes ses négociations commerciales. L'Union européenne a poursuivi dans la même voie avec l'adoption en 2010 de sa nouvelle stratégie, *Commerce, croissance et affaires mondiales : la politique commerciale au cœur de la stratégie UE 2020* (CE, 2010).

Dans sa récente communication *Commerce, croissance et développement – Ajuster la politique commerciale et d'investissement aux pays qui ont le plus besoin d'aide* (CE, 2012), la Commission affirme qu'une politique commerciale efficace « peut également être un puissant facteur de développement, en conformité avec le principe européen de la cohérence des politiques au service du développement » (p3). Mais en réalité, la stratégie commerciale de l'Union européenne continue d'ignorer les besoins de développement, au profit des intérêts commerciaux et des entreprises de l'Union européenne. Elle défend uniquement le maintien de la compétitivité de l'Europe sur le marché mondial. Elle pousse notamment à supprimer les obstacles non tarifaires au commerce pour les exportations et les investissements européens, garantir un meilleur

accès à l'énergie et aux matières premières, encourager la libéralisation de larges secteurs, tels que les investissements, les services publics et les services financiers, et accroître la protection des droits de propriété intellectuelle. Les négociations commerciales bilatérales pour mettre en œuvre cette stratégie privilégient avant tout les profits sur les peuples, leurs besoins d'emploi et de sécurité alimentaire, ainsi que la soutenabilité environnementale. Cette stratégie est structurée de manière à profiter aux entreprises, qu'elles soient du Nord ou du Sud, au détriment des producteurs et des travailleurs. Elle ne prend pas en compte le niveau de développement des pays partenaires ou les impacts négatifs de ces politiques sur la population locale, ses droits sociaux, économiques et politiques, ou encore la protection de l'environnement. Les politiques commerciales néolibérales de l'Europe sapent la capacité des gouvernements à protéger leurs industries naissantes, à soutenir leur agriculture paysanne de subsistance, et plus généralement à définir leurs propres politiques de développement pour satisfaire les besoins et les droits de leurs populations.

Les impacts de ces politiques, axées sur la compétitivité, l'ouverture et la dérégulation croissantes des marchés, se font largement sentir. La libéralisation des échanges promue par l'UE a détruit l'agriculture locale et les industries nationales, démantelé les marchés locaux et régionaux ; elle a conduit à la privatisation des services publics et à l'accélération de la dégradation de l'environnement. Ces politiques visent à contourner les réglementations nationales et à diminuer – voire éliminer – toute nouvelle mesure sociale, du travail ou environnementale, qui menacerait la compétitivité des entreprises européennes. L'expérience montre que la libéralisation du commerce a eu un impact dévastateur sur l'emploi et les droits des travailleurs, et que les pays les plus pauvres en souffrent le plus. Par exemple au Ghana l'emploi dans le secteur industriel a diminué de 17% dans les huit premières années de la libéralisation du commerce, pour les travailleuses le chiffre était de 22% (War on Want, 2009: 8).

Dans le secteur agricole, l'ouverture des marchés a eu également des conséquences désastreuses pour les petits agriculteurs et la sécurité alimentaire dans les pays du Sud. Les agricultures paysannes de subsistance se sont retrouvées incapables de rivaliser avec les importations de produits agricoles fortement subventionnés en provenance d'Europe et d'autres régions. La concentration du contrôle des terres dans les mains de grands propriétaires a entraîné d'importantes pertes d'emploi, de revenus et de moyens de subsistance, et le déplacement des populations rurales.

Alors que l'Union européenne impose de plus en plus de contraintes aux gouvernements du Sud, elle exige de plus en plus de droits pour les entreprises européennes. La nouvelle politique d'investissement portée par la Commission européenne pousse les pays en développement à offrir aux pays riches des concessions qui vont bien au-delà de celles demandées dans le cadre des négociations de l'OMC. Les clauses d'arbitrage « Etat-investisseur » permettent, par exemple, aux multinationales de remettre en cause des réglementations sociales, environnementales et économiques prises par des gouvernements élus, sans aucune considération pour le système judiciaire national, si celles-ci estiment que ces réglementations pourraient éventuellement nuire à la rentabilité de leur investissement (CNUCED 2012).

Ces dispositions sur l'investissement portent également fortement atteinte au processus d'intégration régionale par lequel les États voisins signent des accords de coopération sociale, politique et économique afin de renforcer leur position dans des secteurs clés. Les pays du Sud sont loin d'être aussi intégrés au niveau régional que l'est l'Union européenne. Cependant, ils s'orientent de plus en plus vers des stratégies d'intégration régionale leur permettant de bénéficier d'avantages commerciaux entre pays voisins ayant un niveau de développement similaire. L'ALBA (Alliance bolivarienne pour les Peuples de notre Amérique) figure parmi l'une des initiatives régionales les plus connues. Mais bien d'autres initiatives de ce type sont en train de se développer en Afrique et en Asie.

Mais, encore une fois, ces initiatives se heurtent aux politiques commerciales de l'Union européenne qui, à travers ses accords de libre-échange (ALE) et de partenariat économique (APE), exigent pour ses entreprises le même traitement que les entreprises locales et régionales. Ces accords empêchent ainsi les gouvernements de soutenir des programmes d'industrialisation à l'échelle nationale et régionale, et de s'assurer

d'une répartition équitable des bénéfices issus des investissements étrangers au profit de leurs populations locales. De même, la libéralisation des services publics, visant à garantir un accès des entreprises européennes à ces services comme dans le cas de l'eau, conduit à une diminution de l'accès à ces services pour les populations les plus pauvres. Elle entraîne également des hausses de prix pour les consommateurs, les entreprises étrangères privées étant bien plus préoccupées par leurs profits que l'intérêt général. En février 2000, c'est ainsi que des milliers de manifestants sont descendus dans les rues de Cochabamba (Bolivie) pour protester contre la privatisation du système d'eau et une hausse des tarifs de près de 100%. Ces politiques de libre-échange sont un frein également aux politiques environnementales des pays en développement, que ce soit en faisant obstacle aux mesures de protection de l'environnement ou en encourageant les exportations de produits issus d'activités dommageables pour l'environnement (comme les activités minières) avec des réglementations du travail et environnementales beaucoup plus faibles.

Ainsi, la libéralisation des échanges, la concurrence, la déréglementation, les plans d'ajustement structurel et d'autres mesures néolibérales imposées aux pays en développement par les pays du Nord, ont aggravé la situation de pauvreté dans ces pays. En dépit de ces observations, qui se reflètent de plus en plus dans les rapports⁵ de l'ONU, et l'incohérence manifeste avec les politiques de développement (CONCORD 2009; 2011), l'Union européenne continue de promouvoir son approche « *business as usual* ». Récemment, elle a relancé les processus de négociations des APE et s'emploie à conclure de nouveaux ALE avec des régions comme l'ASEAN et le MERCOSUR. Elle a également entamé des négociations avec l'Égypte, la Tunisie, le Maroc et la Jordanie, sans nullement tenir compte des revendications portées par les peuples lors des « révoltes arabes » qui demandaient un changement des politiques économiques responsables de l'injustice sociale, de la pauvreté et du chômage. C'est pourtant ces mêmes politiques que l'Union européenne cherche à consolider à travers ces négociations, et ce avant même que des institutions et processus démocratiques soient bien en place dans ces pays. (Cermak et al, 2012: 1).

5. Par exemple, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations-unies à propos du cinquième rapport du gouvernement allemand sur l'agriculture (2011) stipule : « Le Comité note avec une profonde préoccupation l'impact des politiques agricole et commerciale de l'État partie, qui encouragent l'exportation de produits agricoles subventionnés vers les pays en développement, sur les conditions de vie des populations, et en particulier sur le droit à l'alimentation dans les pays récipiendaires » (paragraphe 9 cité dans Paasch, 2011: 10). Voir aussi CNUCED Rapport sur le commerce et le développement (2010), UNCTAD Rapport du Secrétaire général (2012), et le travail d'Olivier De Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation.

2. La résistance est fertile ! Perspectives alternatives portées au Sud

Cette stratégie offensive de l'Union européenne et le bilan lamentable des politiques de libre-échange ont galvanisé les populations, certains universitaires et politiciens, et la société civile, à la fois du Nord et du Sud, qui appellent à un arrêt immédiat des politiques de libéralisation et à redéfinir les règles commerciales mondiales en faveur d'un développement économique, socialement et écologiquement soutenable, pour tou-te-s. En Europe, une large coalition comprenant des organisations de développement, des syndicats, des défenseurs des droits de l'Homme, des militants du commerce équitable, des agriculteurs, des migrants et d'autres ont constitué une Alliance pour un Mandat Commercial Alternatif (Alternative Trade Mandate - ATM). Ils appellent à l'élaboration d'un mandat alternatif en matière de politique commerciale et d'investissement de l'Union européenne axé sur le développement soutenable et la lutte contre la pauvreté dans le monde. Cette Alliance met en avant plusieurs propositions alternatives et expériences concrètes portées par des organisations et individus du Nord et du Sud. D'après elle, « il existe plein d'alternatives au régime commercial et d'investissement actuel et elles bénéficient d'un soutien croissant à travers le monde. » (ATM, 2011: 3).

Ce rapport vise à contribuer à ce débat en mettant en avant plusieurs initiatives et propositions alternatives qui se développent dans les pays du Sud, visant à promouvoir le développement économique local, la justice sociale et la préservation de l'environnement. Certaines de ces contributions appellent à repenser en profondeur nos modèles économiques, axés sur la course à la croissance, en tenant compte de la nécessité d'une gestion soutenable et équitable des ressources naturelles limitées de la planète et d'assurer le bien-être des populations à travers le monde. Nous espérons promouvoir ces propositions alternatives en s'en faisant l'écho en Europe et en incitant les citoyens européens, les décideurs politiques, la société civile et les mouvements sociaux à prendre en compte et débattre de ces alternatives pour définir d'autres politiques commerciales qui soient socialement justes et écologiquement soutenables.

Ce rapport n'est ni exhaustif ni conclusif. Il tente de rassembler une diversité de points de vue, issue de militants, mouvements et organisations des pays du Sud, et présenter leurs visions alternatives de ce que pourraient être d'autres politiques

commerciales. Il fait suite à un premier rapport produit en 2010 (Curtis, 2010) qui portait sur l'Initiative sur les matières premières (IMP, 2008) de l'Union européenne visant à sécuriser l'accès de ses entreprises aux ressources des pays du Sud, et ses impacts pour ces pays, notamment en terme de perte d'espace politique. Ce présent rapport sur les alternatives élargit le sujet pour intégrer des questions plus vastes sur les ressources naturelles, telles que la terre, l'agriculture, et l'eau. Ce choix d'orienter cette étude sur la question des ressources naturelles s'inscrit d'une part en continuité du travail produit dans le cadre du premier rapport, mais également et surtout, face à l'importance croissante de la question de l'accès aux ressources naturelles dans la définition des politiques commerciales et, à l'inverse, la nécessité de protéger ces ressources dans les pays du Sud pour que leur exploitation profite d'abord au développement local, dans le respect des contraintes écologiques.

Les contributeurs et sujets ont été choisis en fonction, d'une part, des questions débattues au sein de la société civile et des mouvements du Sud, et d'autre part, des processus politiques en cours au sein de l'Union européenne. Chaque contribution présente des expériences et perspectives alternatives portées par des communautés du Sud, tout en remettant en cause les politiques néolibérales menées ces dernières années. Elle s'appuie sur de nouveaux concepts tels que la « Terre-Mère », la dette illégitime et odieuse, et d'autres schémas d'intégration régionale alternatifs. A travers ces réflexions et propositions, il s'agit de déconstruire le discours dominant du soi-disant « Il n'y a pas d'alternative », mais il ne s'agit surtout pas de proposer une recette unique.

Ces contributions – qui sont propres aux auteurs et ne reflètent pas forcément les points de vue des partenaires de ce projet – proposent au contraire une diversité d'approches montrant la portée, la profondeur et l'ampleur des visions alternatives qui se développent partout sur la planète pour un système commercial mondial juste et soutenable. Elles s'inscrivent dans des réalités et dimensions temporelles différentes, allant de perspectives plus conceptuelles de long terme à des expériences déjà en cours, reflétant ainsi la diversité et la complexité des débats sur les alternatives à travers le monde.

Malheureusement, de telles perspectives ne sont souvent pas reconnues ni sérieusement considérées dans les dialogues politiques européens. Il est donc impératif que l'Union européenne daigne s'intéresser à ces propositions alternatives, et intègre les objectifs de développement de ses pays partenaires dans la définition de ses politiques commerciales. Cela est d'autant plus urgent dans le contexte de crise économique mondiale et de crise climatique qui frappent de manière disproportionnée les économies et les populations les plus vulnérables.

Afin de donner un aperçu de ces huit contributions, la section suivante résume en quelques phrases les questions clés et recommandations abordées par chacune des contributions.



2.1 L'agriculture et l'accès à la terre

Deux contributions portent sur les questions relatives à l'agriculture et à l'accès à la terre et notamment sur les impacts des politiques de libre-échange sur la sécurité et souveraineté alimentaire des pays du Sud. Dans sa contribution, Joseph Mbinji de Zambia Land Alliance met l'accent sur les obstacles rencontrés par les familles les plus pauvres en Zambie pour accéder à la terre et l'obtention de droits fonciers, en particulier face à l'accaparement des terres et l'augmentation de la demande étrangère pour les terres agricoles. D'après Joseph Mbinji, cette injustice foncière en Zambie est à imputer aux politiques de libéralisation et d'ouverture des marchés fonciers, poussées par le FMI et la Banque mondiale, puis par la pression de l'OMC et de l'Union européenne via les négociations d'accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux. Face à cela, il présente plusieurs alternatives qui permettraient une plus grande justice foncière, notamment des mécanismes de protection des familles les plus pauvres, tels que la sécurisation des droits fonciers pour les communautés locales, ou des mesures de contrôle des prix alimentaires pour éviter leur augmentation exponentielle.

Dans leur contribution, Henry Saragih et Mary Lou Malig de La Via Campesina dénoncent les programmes de libéralisation qui ont transformé plusieurs pays asiatiques originellement exportateurs en importateurs nets de produits alimentaires de base comme le riz, notamment à cause de l'inondation des marchés locaux par des produits subventionnés du Nord, à prix artificiellement bas. Avec la perte de contrôle pour réguler les prix, désormais très vulnérables à la spéculation financière et aux fluctuations du marché, la hausse des prix a un impact dramatique sur la sécurité alimentaire dans la région. Saragih et Malig opposent à ces politiques néolibérales d'autres principes pour une autre Asie, qui reposeraient notamment sur la souveraineté du peuple. Dans cette perspective, ils présentent plusieurs propositions alternatives visant à assurer la souveraineté alimentaire des pays asiatiques en mettant les aspirations et les besoins des populations et producteurs locaux au cœur de la définition des politiques alimentaires, et non les exigences des marchés et des entreprises tel que c'est le cas aujourd'hui.

Ces deux contributions appellent à l'interruption des négociations commerciales en cours avec l'Union européenne, ces politiques ne tenant nullement compte des intérêts des peuples, ni de la nécessité de protéger la souveraineté alimentaire de ces pays. En particulier, Saragih et Malig critiquent l'Union européenne pour son soutien au

Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA) qu'ils considèrent comme un facteur d'aggravation de l'accaparement des terres par l'agro-industrie. Ils demandent également à mettre un terme aux politiques agricoles actuelles qui encouragent la monopolisation de la production alimentaire dans les mains de l'agro-industrie géante et transnationale.

2.2 L'eau et l'accès aux services publics

Mary Ann Manahan, le Dr Buenaventura Dargantes et Cheryl Batistel mettent en avant, dans leur contribution, l'impact des politiques commerciales de l'Union européenne qui poussent à la privatisation des services publics au profit de ses entreprises. Ils présentent ainsi de manière détaillée les processus de privatisation des services d'approvisionnement en eau et la position dominante des entreprises d'eau européennes en Asie, à travers notamment le cas des Philippines. Ils affirment que la tendance à la privatisation et à la marchandisation de l'eau ont réduit l'accès à l'eau potable et à un meilleur assainissement pour les personnes les plus pauvres, conduisant à la recherche de service alternatif d'approvisionnement en eau. Ces alternatives pour de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau sont conduites par des municipalités ou des conseils locaux, des communautés locales, des coopératives, des partenariats public-communauté et public-public. Et d'après leurs recherches, ces systèmes alternatifs ont réussi à garantir un accès à l'eau pour tou-te-s et un meilleur assainissement pour les familles les plus vulnérables.

Dans leur contribution, ils dénoncent les accords de libre-échange et d'investissement régionaux et bilatéraux (tels que l'accord de libre-échange UE-ASEAN) qui sont utilisés par l'Union européenne pour sécuriser l'accès et le contrôle de ses entreprises sur ces services. En conséquence, ils demandent à l'Union européenne de revoir ses accords de libre-échange et d'investissement existants qui visent à ouvrir les marchés asiatiques. Ils exigent également que soit respecté l'espace politique des pays asiatiques pour mettre en place leurs propres politiques économiques répondant aux besoins de leur population dans le respect de l'environnement.

2.3 Industries extractives et matières premières

Trois des contributions analysent l'impact de la politique commerciale de l'Union européenne sur les mesures mises en place par les pays du Sud pour protéger leurs ressources naturelles et l'environnement et/ou assurer une juste répartition des bénéfices issus de l'exploitation de leurs ressources. Chandra Bhushan et Sugandh Juneja du *Centre for Science and Environment* de New Delhi font valoir que l'ALE UE-Inde actuellement négocié sapera bon nombre des dispositions progressistes intégrées dans la réforme du Code minier – la loi Mines et Minéraux (développement et régulation) de 2011. Cette loi établit des dispositions, - la répartition des bénéfices issus de l'exploitation minière avec les communautés locales, la participation de celles-ci dans tous les processus décisionnels, le durcissement de la réglementation environnementale, entre autres, - qui sont en conflit avec les dispositions défendues par l'Union européenne concernant le traitement national, le règlement des différends et la divulgation de l'information.

Le Dr Claude Kabemba, directeur de *Southern Africa Resource Watch* (SARW), aborde dans sa contribution le fléau du secret et du manque d'accès à l'information dans le secteur des industries extractives en Afrique. Il fait valoir que l'opacité qui règne dans le secteur des industries extractives est un problème majeur auquel sont confrontés les gouvernements africains, la société civile et les communautés locales pour garantir la justice sociale dans l'exploitation minière et l'efficacité de la gestion des ressources naturelles. Kabemba décrit plusieurs initiatives récentes, tant au niveau national qu'international, qui visent à apporter une plus grande transparence et une responsabilité des acteurs dans le secteur des industries extractives en Afrique. Il met en garde sur le fait que la politique commerciale et d'investissement de l'Union européenne, en particulier l'Initiative sur les matières premières (IMP) et les Accords de partenariat économique (APE), pourraient compromettre l'efficacité de ces initiatives.

Répondant à l'Initiative sur les matières premières de l'Union européenne, Carlos Aguilar adopte quant à lui une position plus radicale, avec une analyse historique de l'extractivisme en Amérique latine. Il critique les modèles de développement actuels axés sur l'intensification de l'extraction des ressources, et propose de réfléchir à d'autres voies de développement pour amorcer la transition vers des sociétés post-extractivistes. Ainsi, il met en avant plusieurs initiatives visant à s'affranchir – ou du moins à diminuer – sa dépendance aux industries extractives, ainsi que plusieurs stratégies adoptées par les États en réponse à la pression accrue pour l'approvisionnement en matières premières, comme celle que fait peser l'Union européenne via son Initiative sur les matières premières. D'après lui, il est urgent de reconnaître l'impasse dans laquelle nous conduit le paradigme de développement fondé sur les exportations et l'investissement étranger pour résoudre les problèmes de pauvreté et d'inégalité. Au contraire, ce modèle fait payer aux communautés locales les coûts environnementaux et sociaux des activités extractives. Le post-extractivisme est donc proposé comme une vision alternative pour les sociétés d'Amérique latine, soutenant les besoins des peuples et de la planète au lieu de les menacer.

6. Alternative bolivarienne pour les Amériques. L'ALBA était une proposition d'Hugo Chavez en 2001, entrée en vigueur en Décembre 2004. Il s'agit d'une alliance politique de 9 pays autour des principes de solidarité et d'intégration.

2.4 Intégration régionale et accords économiques

Enfin, les deux dernières contributions de ce rapport s'intéressent à l'impact de la politique commerciale de l'Union européenne sur les processus d'intégration régionale. Enrique Daza, Secrétaire de l'*Alliance sociale continentale*, décrit plusieurs propositions pour d'autres schémas d'intégration régionale qui s'opposent à l'approche économique néolibérale dominante, tels que l'exemple de l'ALBA⁶ et l'Accord commercial des Peuples (*People's Trade Agreement*). Pour lui, la crise financière révèle l'impasse du modèle d'intégration européen – qui aujourd'hui remet en cause son « modèle social ». Il y oppose d'autres programmes d'intégration régionale basés sur la coopération et la justice sociale qui se développent en Amérique latine. Il met en garde contre le modèle d'intégration régionale défendu par l'Union européenne, axé sur l'exportation de matières premières et la dépendance envers les capitaux spéculatifs, qui ne fera qu'augmenter la vulnérabilité de la région face à la crise mondiale. Enfin, à travers l'exemple de l'accord négocié par l'Union européenne avec la Communauté andine des nations (CAN), il montre clairement comment les politiques commerciales et d'investissement de l'Union européenne ont affaibli les processus d'intégration régionale en Amérique latine. Il appelle ainsi à ce que l'Union européenne abandonne ses schémas traditionnels et s'inspire davantage des propositions alternatives en provenance d'Amérique latine comme l'ALBA-TCP (Traité commercial des Peuples). Ces propositions s'appuient sur d'autres formes d'intégration régionale dans lesquelles les accords internationaux sont établis par rapport aux principes suivant : la réciprocité, les bénéfices mutuels, la souveraineté nationale, la protection des marchés internes et le respect des droits fondamentaux des peuples et de la planète.

La dernière contribution de Timothy Kondo, représentant Alternatives au néolibéralisme en Afrique australe (*Alternatives to Neo-liberalism in Southern Africa - ANSA*), présente quant à lui la perspective d'ANSA pour un modèle d'intégration régionale alternatif en Afrique australe qui privilégie le développement local et la satisfaction des besoins des populations. Il met également en avant le rôle positif des mobilisations de la société civile contre les négociations des APE, identifiés comme « plan stratégique de recolonisation plutôt qu'instrument de développement ». Face à la structure actuelle des relations commerciales UE-ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et aux menaces que représentent les APE pour le développement local des pays ACP, il appelle la société civile à formuler et faire campagne pour des modèles de développement alternatifs. Cela doit passer par des actions communes des sociétés civiles de l'UE et des pays ACP pour promouvoir d'autres paradigmes de développement accordant la priorité aux intérêts des peuples et à la protection de la planète, avec une participation effective de tou-te-s dans la définition de ces orientations.

3. Conclusion

Au-delà de la profondeur, l'ampleur et de la diversité des perspectives présentées ici, certains principes clés pour des politiques commerciales justes et soutenables, tant au niveau international qu'europpéen, se retrouvent dans toutes les contributions. Ces principes incluent les points suivants:

- La politique commerciale doit placer les intérêts des peuples avant les profits, et les entreprises ne doivent pas être les pilotes des politiques commerciales;
- La politique commerciale doit être profondément démocratisée, une participation effective et un engagement de tous les citoyens dans les processus décisionnels doivent être garantis ;
- Les relations de pouvoir structurellement inégales doivent être remises en cause. A la place, doivent être établies des relations de pouvoir justes et équitables au sein des pays et entre les régions ;
- Les conventions internationales, accords et traités relatifs aux droits de l'Homme et aux normes du travail et environnementales, doivent s'imposer aux politiques commerciales mondiales ;
- L'information doit être transparente et partagée librement ;
- Les politiques commerciales doivent protéger les droits universels et inaliénables de l'Homme et respecter les limites de la planète, et notamment lutter contre le changement climatique.

La politique commerciale et d'investissement européenne doit respecter et servir les objectifs généraux des droits universels et indivisibles de l'Homme, le travail décent, la démocratie, la justice écologique, l'égalité des sexes, la justice entre les pays, les régions, les classes sociales, les castes et les ethnies, et la lutte contre la pauvreté. La richesse et la profondeur des réflexions menées par les peuples du Nord et du Sud qui subissent les impacts des politiques néolibérales doivent être reconnues par les décideurs politiques européens. Il est de plus en plus urgent que soient prises en compte ces visions alternatives du monde, dans lesquelles la justice sociale, la satisfaction des besoins des populations et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations.

Afin de faire face aux crises économique, sociale et environnementale auxquelles le monde est actuellement confronté, l'Union européenne doit renoncer à son approche de statu quo. En refusant ce changement de cap, cela revient à ignorer la responsabilité des politiques néolibérales dans les crises actuelles. Elle doit également se saisir de ces propositions alternatives pour que ses politiques commerciales servent enfin ses objectifs en matière de lutte contre la pauvreté et de développement soutenable. Pour l'ensemble des peuples d'Europe et du monde, et la préservation de la planète, il est impératif que les décideurs européens prêtent enfin attention aux voix de la société civile mondiale et s'engagent dans cette discussion et ce débat primordial sur les alternatives aux politiques commerciale et d'investissement menées actuellement par l'Union européenne.

REFERENCES

- Alternative Trade Mandate (2011) An Alternative Trade Mandate for the EU, Seattle to Brussels Network (online). Disponible sur: http://www.s2bnetwork.org/fileadmin/dateien/downloads/ATM_EN.pdf [09/05/2012].
- Cermak, M., Canonne, A., and Knottnerus, R. (2012) EU Deep and Comprehensive Trade Agreements: A Threat to the Aspirations of the “Arab Revolutions”, Réseau Seattle to Brussels, disponible sur: http://www.s2bnetwork.org/fileadmin/dateien/downloads/Stand-alone_text_on_Arab_DCFTAs_final_in_layout_plus_authors.pdf [09/05/2012].
- CONCORD (2011) Spotlight on EU Policy Coherence for Development, Brussels: O. Consolo, CONCORD. Disponible sur: http://coherence.concordeurope.org/pdf/Concord_Report_15_AW_LORES.pdf [09/05/2012].
- CONCORD (2009) Spotlight on Policy Coherence, Brussels: O. Consolo, CONCORD. Disponible sur: http://www.concord.se/upload//CONCORD_PCD%20Spotlight%20report_light.pdf [09/05/2012].
- Curtis, M. (2010) Le nouvel accaparement des ressources : Comment la politique commerciale de l’Union européenne sur les matières premières sape le développement, Traidcraft Exchange, Oxfam Germany, WEED, AITEC, et Comhlámh. Disponible sur: http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Le_nouvel_accaparement_des_ressources.pdf [16/05/2012].
- European Commission (2012) Trade, growth and development: Tailoring trade and investment policy for those countries most in need, Luxembourg: Publications Office of the European Union. Disponible sur: http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2012/january/tradoc_148992.EN.pdf [09/05/2012].
- European Commission (2010) Trade, Growth and World Affairs: Trade Policy as a Core Component of the EU’s 2020 Strategy, COM(2010)612. Disponible sur: http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2010/november/tradoc_146955.pdf [09/05/2012].
- European Commission (2006) Global Europe: Competing in the World, Brussels. Disponible sur: http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/october/tradoc_130376.pdf [09/05/2012].
- European Commission (2002) Making globalisation work for everyone: The European Union and world trade, Belgium: European Communities, 2003.
- Paasch, A. (2011) Human Rights in EU Trade Policy – Between Ambition and Reality, Ecofair Trade Dialogue Discussion Paper: MISEREOR (Aachen), Heinrich Böll Foundation (Berlin), Glopolis (Prague). Disponible sur: http://www.s2bnetwork.org/fileadmin/dateien/downloads/Disk.Papier_EU_en_fuer_web.pdf [09/05/2012].
- War on Want (2009) Trading Away Our Jobs: How free trade threatens employment around the world, London: War on Want. Disponible sur: <http://www.waronwant.org/attachments/Trading%20Away%20Our%20Jobs.pdf> [09/05/2012].

Cette publication fait partie du rapport « *Au lieu d'exporter la crise, importons les alternatives! Quand les peuples du Sud redéfinissent les politiques commerciales* », publié par AITEC (France), Comhlámh (Irlande), et WEED (Allemagne) dans le cadre d'un projet commun.

© AITEC 2012

Édité par: Fanny SIMON, Gildas JOSSEC et Lala-Hakuma DADCI, avec les contributions de Comhlámh et WEED.

Tous nos remerciements aux auteurs qui ont contribué à ce rapport: Joseph Mbinji, Henry Saragih et Mary Lou Malig, Mary Ann Manahan, Buenaventura Dargentès et Cheryl Batistel, Chandra Bhushnan et Sugandh Juneja, Claude Kabemba, Carlos Aguilar, Enrique Daza, et Timothy Kondo.

Nous remercions également nos partenaires pour leur contribution à ce projet: Ruth Doggett, Lisa Wilson, Alfred M'Sichili, Fleachta Phelan, Viola Dannenmaier, Christine Pohl, David Hachfeld, Amy Stones, Rebecca Varghese Buchholz et Jayde Bradley; ainsi que les personnes ayant partagé leurs conseils pour l'élaboration de ce rapport: David Cronin, Pia Eberhardt, Aileen Kwa, Charly Poppe, Sanya Reid-Smith and Elisabeth Tuerk.

L'intégralité de ce rapport est disponible sur internet à partir des sites des différents partenaires et sur: <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1280>

AITEC

21 ter rue Voltaire
75011 Paris
<http://aitec.reseau-ipam.org/>
Tel.: 01.43.71.22.22



Comhlámh

2nd Floor
Ballast House
Dublin 2
www.comhlamh.org



WEED

Eldenaer Str. 60
10247 Berlin
<http://www.weed-online.org/>



Cette contribution fait partie d'un projet commun mené par AITEC (France), Traidcraft Exchange (Angleterre), Comhlámh (Irlande), Oxfam-Germany et WEED (Allemagne).



Les opinions et points de vue exprimés au sein de ces contributions sont de la seule responsabilité de leur(s) auteur(es) et ne peuvent en aucun cas être imputés à l'une des organisations de ce projet.



Cette publication a été réalisée avec l'aide financière de la Commission européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des contributeurs, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les positions de l'Union européenne.